



N° OJ : 25

Projet d'Arrêté - Conseil du 10/05/2021**Objet :** Bois Anne Frank - nouvelle dénomination.

Le Conseil communal,

Considérant la décision du Conseil Communal du 23 mai 2005 de renommer le "Parc Arthur Maes" situé rue Arthur Maes à Haren en "Parc Anne Frank";

Considérant la récente remise en état de ce parc par le service des Espaces Verts;

Considérant le mode de gestion extensif appliqué à cet espace maintenu aussi naturel que possible;

Considérant qu'il y a, dès lors, lieu de considérer cet espace vert comme un bois plutôt qu'un parc;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : le "Parc Anne Frank" situé rue Arthur Maes à Haren est renommé en "Bois Anne Frank".

Annexes :